Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 1er septembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 1er septembre 1898, 1898-09-01

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 02/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53301

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (402rbis)
Nature du documentCopie manuscrite d’un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53301?context=pdf

Date de rédaction1er septembre 1898
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireOffroy et Cie
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméMarie Moret remercie la banque pour leur lettre du 31 août 1898 et renvoie la sienne du 30 août 1898 régularisée.
NotesCopie manuscrite partielle du texte d'une carte postale envoyée le 1er septembre 1898 à Offroy, Guiard et Cie, à la suite de la copie de la lettre envoyée au même correspondant le 30 août 1898.
SupportTexte manuscrit au crayon bleu.

Mots-clés

Finances personnelles
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53301?context=pdf

Guise Familistère
30 août 1898

Messieurs Effroy, Guiard et Cie,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre d'hier et de votre pli séparé contenant deux mille francs en billets de banque dont je passe écritures comptables.

Agréez je vous prie Messieurs, l'assurance de ma considération

Marie Godin

PS. Est-ce qu'une lettre de la nature de celle-ci ne devrait pas porter un timbre de dix centimes ? Serais-je en contravention sans me en porter ?

Je vous remercie à l'avance de votre réponse à cet égard.

1re carte avec remercie de leur lettre du 31 août et retourne le disant la suite du 30 régularisée. Présente ses parfaites salutations